

**Initiative pour favoriser l'innovation par
l'expérimentation entre le numérique et
l'industrie sur le territoire de Nantes
Métropole et de Saint-Nazaire
Agglomération**

Cahier des charges
édition 2022-2023

Contexte.....	1
Plug IN.....	3
Objectifs et proposition de valeur.....	3
Entreprises ciblées	3
Orientations thématiques.....	4
Déroulé.....	4
Modalités de candidature.....	6
Contacts	6
Calendrier et étapes clés.....	7
Communes concernées.....	8

Contexte

Depuis plusieurs années, le territoire de Nantes/Saint-Nazaire a vu se développer deux écosystèmes d'excellence :

- Celui du numérique qui rassemble des entreprises de services numériques, opérateurs télécoms, éditeurs de logiciels, start-ups... : plus de 1600 entreprises qui participent au dynamisme de l'économie numérique sur le territoire. Labellisées respectivement « Capitale French Tech » et « Communauté French Tech » en 2019, Nantes et Saint-Nazaire La Baule s'affirment comme des places fortes ou en devenir du numérique. La stratégie déployée par les French Tech Nantes et Saint-Nazaire La Baule leur permet d'affirmer et de faire rayonner cette ambition et contribuent également au dynamisme du territoire.
- Celui de l'industrie qui s'est développé dans un mode coopératif et ouvert pour relever des défis clés pour la compétitivité industrielle. Animé par le Pôle EMC2 depuis plus de 15 ans, il a donné naissance à des outils uniques en France : les plateformes Technocampus et l'IRT Jules Verne.

Si ces deux communautés se distinguent par leur positionnement technologique, elles sont très proches par leur mode de fonctionnement :

- Un collectif, des écosystèmes riches et structurés ;
- Des startups et des entreprises d'envergure d'un côté, des donneurs d'ordre, des ETI, une supply chain et des PME dynamiques de l'autre ;
- Des stratégies de développement ambitieuses et fédératrices ;
- Des accélérateurs et incubateurs qui proposent des services d'hébergement et d'accompagnement ;
- Un engagement en faveur d'une numérique responsable et d'une industrie durable et éco-responsable ;
- Des ambitions internationales.

Ainsi, Nantes-Saint-Nazaire a toutes les cartes en main pour se distinguer en devenant un lieu de convergence majeur et inédit entre deux écosystèmes d'excellence de son territoire. Ce croisement est l'un des axes stratégiques de son développement, porté également au travers de la stratégie des French Tech Nantes et Saint-Nazaire La Baule. Inscrit dans une dynamique économique éco-responsable, il vise le maintien et le développement des emplois, l'attractivité du territoire et l'accélération de l'innovation.

Pour cela, il est nécessaire de favoriser les rencontres fertiles entre industrie et numérique, de développer des interactions et de co-construire des projets innovants impliquant :

- Les start-up et entreprises numériques ou technologiques souvent à la recherche de partenaires pour le développement de leurs innovations, y compris de terrains d'expérimentation pour effectuer des tests en environnement réel, dans la phase de démonstration d'une technologie ou d'un service ;
- Les entreprises industrielles et manufacturières à la recherche de solutions nouvelles pour répondre aux enjeux de l'usine du futur et de la compétitivité industrielle, et qui doivent intégrer le numérique comme source d'innovations.

C'est pourquoi Nantes Métropole et la CARENE ont décidé de déployer le dispositif Plug IN favorisant l'émergence et la co-construction de projets entre l'industrie et le numérique sur leur territoire. Fort du succès des six années précédentes, Plug IN se réinvente et mise cette année sur l'expérimentation.

Ce dispositif est piloté par le Pôle EMC2, en lien avec Atlanpole et la CCI de Nantes Saint-Nazaire avec le soutien de La Cantine, d'ADNOuest, du Pôle Images et Réseaux, de la French Tech Nantes et de la French Tech Saint-Nazaire La Baule.

Objectifs & proposition de valeur

L'objectif de Plug IN est de tisser des liens entre entreprises et startups développant des outils numériques et/ou technologiques, et entreprises industrielles, pour créer les conditions favorables à l'expérimentation de projets innovants en milieu industriel.

En effet, Plug IN offre la possibilité aux entreprises numériques ou technologiques :

- D'expérimenter leur technologie ou service dans un environnement industriel réel ;
- D'améliorer et optimiser leur futur produit en cohérence avec les besoins et attentes des utilisateurs finaux ;
- D'échanger avec des clients potentiels susceptibles d'intégrer leur technologie ou service au sein de leur process industriel ;
- De bénéficier d'un accompagnement gratuit du Pôle EMC2 dans la maturation de projet y compris sur les opportunités de financement public.

Pour les entreprises industrielles, PLUG IN leur donne l'opportunité :

- De découvrir en avant-première des entreprises et projets numériques ou technologiques innovants pouvant s'intégrer et s'adapter à leur process industriel ;
- D'ouvrir leurs portes et de soutenir les entreprises innovantes locales dans la maturation de leurs technologies ;
- De partager leurs problématiques et besoins en innovation pour gagner en performance globale ;
- De bénéficier de l'expertise d'une entreprise numérique ou technologique sur des enjeux actuels : optimisation des ressources, gains de productivité process, dépendance énergétique et transition écologique, cybersécurité, ...

Plug IN ambitionne d'accélérer le développement d'outils numériques et/ou technologiques à destination du secteur industriel, en facilitant un partenariat entre 4 start-ups ou PME numériques ou technologiques et 4 industriels, via la mise à disposition de terrains d'expérimentation industriels pour permettre de tester des projets innovants en maturation.

Entreprises ciblées

Plug IN s'adresse à la fois aux start-ups et PME innovantes numériques ou technologiques et aux entreprises industrielles (toutes tailles et secteurs confondus).

Entreprises Numériques ou Technologiques

Start-up, TPE ou PME souhaitant accéder à des environnements industriels afin de tester/expérimenter leur produit/solution/procédé en conditions réelles.

Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement pour mieux définir leurs besoins et le terrain d'expérimentation nécessaire à leur projet.

Peuvent candidater les start-up, TPE, PME dont le siège social ou une antenne est situé sur le territoire de Nantes Saint-Nazaire. Les propositions d'entreprises hors territoire Nantes Saint-Nazaire feront l'objet d'une décision du Comité de Pilotage au regard de leurs liens avec le territoire : projet d'implantation, création d'une antenne, projets en collaboration avec des acteurs locaux...

Les start-ups n'ayant pas constitué encore leur entreprise, mais bénéficiant d'un appui à la création d'entreprise par une des structures partenaires de Plug IN ou des écosystèmes French Tech Nantes et Saint-Nazaire La Baule, seront également considérées éligibles.

Entreprises Industrielles

Acteurs industriels souhaitant s'engager dans une démarche d'innovation ouverte et devenir terrain d'expérimentation pour permettre à des PME innovantes de tester et valider leur projet en développement.

En participant, les entreprises industrielles s'engagent à mettre à disposition un site, des ressources et des équipements ou données permettant la bonne réalisation du test. Les spécifications techniques nécessaires à l'expérimentation sont celles définies par l'entreprise numérique et technologique.

Peuvent participer toutes les entreprises, de la TPE au grand groupe, disposant d'un site de production prioritairement sur le territoire de Nantes Métropole ou de Saint-Nazaire Agglomération (le terrain d'expérimentation pouvant être localisé hors ce périmètre (cf. annexe 1). Des propositions d'industriels et/ou de terrains d'expérimentation localisés en région Pays de la Loire pourront également être proposés en Comité de Pilotage pour validation.

Orientations thématiques

Les projets en maturation portés par les entreprises numériques ou technologiques devront avoir une connotation numérique et être au service d'une industrie durable et éco-responsable. Ils pourront par exemple répondre aux enjeux suivants :

- Optimisation logistique,
- Optimisation énergétique, des consommations de matières,
- Transition environnementale (impact carbone, gestion des rebus)
- Amélioration du bien-être au travail
-

Déroulé

Le dispositif Plug IN se déroulera en 3 phases :

PHASE 1 : Octobre – Décembre 2022 / Entreprises numériques ou technologiques

Sur la base d'un « Appel à Expérimentation », quatre entreprises numériques ou technologiques ayant un projet en maturation répondant aux enjeux d'une industrie durable et éco-responsable par le numérique seront sélectionnées.

PHASE 2 : Décembre 2022 –Janvier 2023 / Accompagnement & matchmaking

Les entreprises sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement du pôle EMC2 pour mieux définir le terrain et les spécificités techniques nécessaires à leur expérimentation.

Une journée, entre les entreprises numériques ou technologiques sélectionnées et les industriels, sera organisée afin que les différents acteurs se présentent et pour que les potentiels binômes puissent se former. L'objectif sera d'identifier le terrain d'expérimentation le plus propice au test de leur projet.

PHASE 3 : Février - Avril 2023 / Suivi des binômes industriels/entreprises numériques ou technologiques

Les binômes industriels et entreprises numériques ou technologiques travaillent ensemble pour expérimenter les projets d'innovation en maturation.

Les industriels ne s'engagent pas à acheter la solution finale, et n'imposent pas d'exigence individuelle au-delà des pré-requis techniques nécessaires pour la mise en expérimentation : ils offrent à l'entreprise numérique et technologique sélectionnée les conditions optimales pour un test grandeur nature, sans interférer avec le produit / service développé.

Un bilan individualisé sera réalisé avec chaque binôme pour mesurer les résultats de l'expérimentation et de conclure dispositif.

Modalités de candidature

1^{ère} étape : « Appel à Expérimentations » pour les entreprises numériques ou technologiques

L'appel à Expérimentations sera ouvert dès le lancement du programme, le 11 octobre 2022, et le dépôt des candidatures se fera au plus tard le 30 novembre 2022 à 14h.

Les candidats se déclareront en remplissant le questionnaire via un formulaire disponible sur le site www.plugin-now.fr. Ils devront aussi retourner la « Charte d'Engagement | entreprise numérique ou technologique » signée, également disponible sur le site.

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection ad hoc composé des pilotes et partenaires du dispositif Plug IN.

Les résultats seront connus le 12 décembre 2022. Des séances de travail, pour faciliter la formalisation des besoins des entreprises numériques et technologiques, seront organisées pour chacune des 4 entreprises sélectionnées avant le 13 janvier en fonction des disponibilités des candidats.

2^{ème} étape : « Appel à terrains d'expérimentation » pour les entreprises industrielles

L'« Appel à terrains d'expérimentation » sera ouvert dès le lancement du dispositif le 11 octobre 2022 et le dépôt des candidatures se poursuivra au fil de l'eau, jusqu'au 31 janvier 2023 à 18h.

Les entreprises candidates se déclareront soit en remplissant un formulaire sur le site www.plugin-now.fr soit directement par email auprès du pôle EMC2. Elles devront aussi retourner la « Charte d'Engagement | entreprise industrielle » signée. Tous les candidats seront recontactés et invités à la journée de mise en relation.

La journée de rencontre aura lieu la semaine du 6 au 10 février 2023.

Contact

L'ensemble des documents est disponible sur le site www.plugin-now.fr
plugin@pole-emc2.fr

Calendrier



Communes concernées en priorité pour les entreprises industrielles, numériques et technologiques

Communes	Codes Postaux
Basse-Goulaine	44115
Besné	44160
Bouaye	44830
Bouguenais	44340
Brains	44830
Carquefou	44470
Couëron	44220
Donges	44480
Indre	44610
La Chapelle-des-Marais	44410
La Chapelle-sur-Erdre	44240
La Montagne	44620
Le Pellerin	44640
Les Sorinières	44840
Mauves-sur-Loire	44470
Montoir-de-Bretagne	44550
Nantes	44000 44100 44200 44300
Orvault	44700
Pornichet	44380
Rezé	44400
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu	44860
Saint-André-des-Eaux	44117
Saint-Herblain	44800
Saint-Jean-de-Boiseau	44640
Saint-Joachim	44720
Saint-Léger-les-Vignes	44710
Sainte-Luce-sur-Loire	44980
Saint-Malo-de-Guersac	44500
Saint-Nazaire	44600
Saint-Sébastien-sur-Loire	44230
Sautron	44880
Thouaré-sur-Loire	44470
Trignac	44570
Vertou	44120